



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement durable

Question au Gouvernement n° 2018

Texte de la question

CONFÉRENCE CLIMAT À PARIS

M. le président. La parole est à M. Jean Launay, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean Launay. Madame la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, au mois de septembre 2012, le Président de la République a déposé la candidature de la France pour accueillir la conférence climat prévue en 2015. Le 22 novembre 2013 à Varsovie, la France a été officiellement désignée pays hôte de cette vingt-et-unième conférence des parties au protocole de Kyoto. Au Bourget, du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France, puissance invitante, aura pour objectif la conclusion d'un accord visant à contenir le réchauffement climatique à deux degrés Celsius d'ici 2100. D'ici là, il faudra, madame la ministre, des étapes, beaucoup de volonté et de conviction et peut-être de la contrainte.

J'ai cinq questions sur ce sujet. Comment la France fera-t-elle admettre l'idée que la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre ne peut se résumer à un jeu de la patate chaude entre les États ? En effet, depuis l'échec de la conférence de Copenhague, les négociations sont dans l'impasse. Comment l'Union européenne, première puissance économique mondiale, compte-t-elle promouvoir un authentique consensus pour relever le défi de la transition énergétique et progresser vers une économie bas carbone ? Pouvez-vous, madame la ministre, préciser la méthode du Gouvernement pour faire que la conférence climat 2015 débouche sur des décisions ? Comment notre pays entend-il montrer l'exemple en s'engageant lui-même dans la transition écologique et énergétique afin de réduire sensiblement ses émissions de carbone ? Enfin, comment entendez-vous associer la société civile à cette ambition pour réussir Paris 2015 mais aussi sensibiliser et mobiliser l'opinion publique à propos de cette cause ? En effet, si la maison brûle, il est temps que chacun d'entre nous devienne un sapeur-pompier efficace ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Mme Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Vous avez raison, monsieur le député. La conférence climat qui se tiendra l'année prochaine à Paris est à la fois une formidable chance pour Paris, la France et l'Europe, car nous serons la vitrine du monde entier, et une ardente obligation, sous au moins trois angles.

M. Pierre Lellouche. Et le manque à gagner d'EDF ?

Mme Ségolène Royal, ministre. Tout d'abord, la France doit présenter un modèle énergétique exemplaire. Nous avons engagé les travaux sur ce point et l'Assemblée aura prochainement à se prononcer sur le projet de loi relatif au nouveau modèle énergétique français visant à réussir la transition énergétique. Celle-ci consiste à économiser l'énergie, faire monter en puissance les énergies renouvelables, franchir un pas vers l'indépendance

énergétique et sortir de la crise par la croissance verte et les nouveaux emplois liés au nouveau modèle de développement.

L'Europe doit, elle aussi, être exemplaire. Le Conseil européen prévu demain aura l'énergie à son ordre du jour, car nous sommes dans l'obligation d'agir tous ensemble à l'échelle planétaire et de transférer notre technologie aux pays les plus pauvres, africains en particulier, afin qu'ils accèdent à l'autonomie énergétique grâce à l'énergie solaire, éolienne et géothermique. Ce continent a tous les moyens d'accéder à l'indépendance énergétique et donc au développement durable.

M. Pierre Lellouche. Bla-bla-bla !

Mme Ségolène Royal, ministre . Telle sera la troisième obligation qui nous incombera lors de la conférence climatique : renouer un dialogue entre le Nord et le Sud en vue de concevoir un progrès humain sous toutes les latitudes, quels que soient nos niveaux de développement, à partir de valeurs fondamentales et de choix de développement ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2018

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juin 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juin 2014](#)